

MAÏS

Pyrale

L'activité de la pyrale se poursuit à la faveur de conditions météo favorables. Dans les situations précoces et intermédiaires, la sortie de nouveaux papillons se réduit et annonce la fin du vol. Dans les secteurs plus tardifs, le pic de vol est atteint depuis peu. Les pontes et les éclosions se poursuivent.

Diabrotica

Les premières captures de chrysomèle ont été enregistrées dès la semaine dernière dans la Hardt sur les premiers pièges mis en place. Cette semaine le réseau de suivi compte 122 pièges sur les 136 prévus. A ce jour, 355 insectes ont été capturés sur 11 pièges répartis essentiellement dans les secteurs déjà les plus touchés en 2015, à savoir le ried sud et la Hardt.

MAÏS

Pyrale

Diabrotica

BETTERAVE

Cercosporiose

CEREALES

Faux semis

BETTERAVES

Cercosporiose

La progression de la maladie s'est accélérée dans nos placettes de suivi. De nombreux petits foyers sont visibles en plaine. Les orages et/ou irrigation ne vont pas baisser le niveau de risque.

CEREALES

Le faux semis comme outil de gestion de l'interculture

Le travail du sol en interculture est un moyen intéressant de réduire la pression des adventices pour les cultures suivantes, en réalisant un faux semis. Cette technique est également très utile dans la gestion des repousses de céréales. Ce point est particulièrement important cette année en raison de la pression importante de JNO (voir Flash n°19), mais aussi en raison de la très forte proportion de petits grains tombés au

sol. Pour être efficace, le travail du sol ne doit être effectué que sur 2 à 5 centimètres, et roulé ensuite pour favoriser la germination des graines.

Résistance des graminées estivales aux herbicides

Dans le cadre de la surveillance des effets non intentionnels de l'utilisation des produits phytosanitaires, nous sommes à la recherche de graminées (panics, sétaires et digitaires) potentiellement résistantes aux herbicides de la familles des ALS (essentiellement sulfonylurées, imazamox et thiencarbazone). **Si vous avez noté un échec de désherbage dont vous n'identifiez pas la cause, merci de prendre contact avec nous**, pour réaliser un prélèvement si nécessaire.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.